



ACTEURS

Par Ségolène Poinas

L'Association des villes pour la propreté urbaine développe une réflexion sur l'évaluation de la propreté, et, en amont, sur l'appropriation de l'espace public par les usagers.

Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU)

Évaluer et améliorer la propreté

L'AVPU est née d'un constat : la problématique de la propreté urbaine manquait d'espaces de rencontres et d'échanges, et les villes travaillaient de façon isolée sur ce problème. En 2010, la mairie de Versailles décide de réunir d'autres villes pour avancer.

Un outil d'évaluation

Le premier travail engagé par l'AVPU a été la construction d'une grille pour évaluer au mieux le niveau de propreté d'une ville. Plus de cent villes se sont associées au projet, pour définir les critères d'une mesure la plus objective possible. La grille IOP (Indicateurs objectifs de propreté) est évolutive : si les herbes non désirées étaient considérées comme malpropres dans les premières versions, depuis septembre 2013 elles ont disparu des critères. L'évolution de la perception des usagers, comme la tendance au « zéro phyto », a été prise en compte.

Tous les trimestres, l'AVPU propose à ses adhérents (80 collectivités de toutes dimensions) de lui renvoyer leurs résultats, en remplissant la grille IOP. Les données statistiques qu'elle en tire permettent à chacun de savoir où il se situe par rapport à la moyenne, de mesurer son évolution

dans le temps, et d'évaluer ses marges de progression. Un véritable outil de pilotage.

Des campagnes partagées

Plateforme d'échange, l'AVPU fait circuler les expériences entre ses adhérents. Elle organise régulièrement des rendez-vous nationaux, et des rencontres régionales tous les trimestres. Autant d'occasions de partager des initiatives originales : la médiation dans l'espace public organisée à Versailles, le « code de la rue » mis en œuvre par Nice Métropole, ou l'utilisation du cheval et de la carriole pour le nettoyage de Niort, parmi d'autres. Qui plus est, chaque collectivité membre étant représentée par un élu et par un fonctionnaire, le partage d'informations s'effectue entre ces deux catégories, générant des réflexions inédites. L'association initie des campagnes d'action thématiques et met à la disposition de ses adhérents des outils communs. Elle a ainsi abordé la propreté liée aux marchés, la problématique des mégots, la valorisation des agents, et l'année 2014 sera consacrée au zéro phyto adapté à la propreté. Par ailleurs, l'AVPU, membre fondateur d'un réseau d'acteurs européens, participe aussi aux échanges entre pays, sources d'idées et de réflexions. ■

QUESTIONS À

Hervé Guillaume,
animateur
de l'AVPU



DR

Comment le secteur de la propreté évolue-t-il ?

Le métier évolue, parce que les collectivités prennent conscience du fait qu'on ne peut pas nettoyer toujours plus, et qu'il vaut mieux prévenir. La propreté est un bon indicateur du rapport aux autres et est liée à l'appropriation de l'espace public. La dimension culturelle et sociologique de cette question incite les professionnels à réfléchir finement.

Comment cette réflexion se traduit-elle ?

En incluant le report à l'usager de façon globale. La ville de Clermont-Ferrand a travaillé sur ses rues piétonnes, en modifiant leur aménagement et les matériaux. Ce réaménagement qualitatif a modifié les comportements : l'espace public est plus propre.

Cela implique donc des changements dans les métiers ?

Clairement, le métier s'est professionnalisé, les agents ont modifié leur façon de travailler en introduisant plus de « matière grise » dans leur mission. Les services des collectivités sont très performants, et s'intéressent de plus en plus aux questions de fond que nous abordons au sein de l'association.



- Association loi 1901.
- Création en décembre 2010.
- Présidente : Magali Ordas, élue de Versailles.
- 5 passage Delessert, 75010 Paris, 09 51 72 63 22, www.avpu.fr